

POLITIQUE DES
STAGES
INTERNATIONAUX

Programme de
Communication
(relations humaines)

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction.....	3
La formation en communication (relations humaine).....	3
2. Le stage d'intervention en communication (relations humaines)	4
2.1 Objectif général du stage international.....	4
2.2 Objectifs spécifiques du stage.....	4
2.3 Les modalités pédagogiques.....	5
2.3.1 Les pré-requis.....	5
2.3.2 L'inscription au stage.....	5
3. Les critères d'acceptation d'un projet de stage.....	6
4. Démarches à suivre pour le stage international.....	6
4.2 Les bourses.....	6
4.2.1 La présentation du dossier.....	7
4.2.2 Avant le départ	8
5. L'encadrement des stagiaires.....	8
5.1 L'encadrement universitaire.....	8
5.2 L'encadrement dans le milieu d'accueil.....	9
6. Le déroulement du stage.....	9
6.1 La première étape.....	9
6.2 La deuxième étape.....	10
7. L'évaluation du stage.....	11
7.1 Les modes d'évaluation.....	11
ANNEXE A : Consignes et critères d'évaluation.....	13
ANNEXE B : Formulaire d'appréciation des répondants.....	17

1.Introduction

La politique des stages internationaux du programme de communication (relations humaines) de l'Université du Québec à Montréal est un document d'information et de soutien pédagogique destiné aux stagiaires, aux superviseuses, aux organismes d'accueil et à toute autre personne désirant connaître les caractéristiques spécifiques du stage international.

La formation en communication (relations humaines)

Le programme de baccalauréat en communication (relations humaines) forme l'étudiant aux stratégies d'intervention communicationnelle et psychosociologique au niveau des individus, des groupes et des organisations. Il offre une formation théorique cohérente centrée sur les communications humaines en milieu organisé s'appuyant sur la tradition scientifique et pratique de la psychosociologie des relations humaines qui s'est développée aux croisements de divers autres champs disciplinaires : les théories de la communication, les théories des groupes, les modèles d'intervention en psychosociologie, les théories des organisations et les approches humanistes et constructivistes.

Sa formation pratique est principalement axée sur l'intervention auprès des personnes en milieu organisé : analyse organisationnelle, animation et gestion des groupes, design de session de formation, enquête feed-back et autres techniques d'intervention psychosociologique. Sur le plan de la collecte de données, la formation est orientée vers les méthodes d'enquêtes et d'entrevues individuelles et de groupes.

Le programme vise à former des personnes aptes à remplir des fonctions variées et capables d'élaborer des stratégies d'intervention communicationnelle au niveau des individus, des groupes et des organisations : agente de relations humaines, animateur, coordonnatrice, consultant organisationnel, formatrice, intervenant communautaire ou psychosocial, etc.

Le programme comporte un profil international qui offre la possibilité d'effectuer un stage à l'étranger. Ce profil a pour objectif spécifique de permettre à l'étudiante d'acquérir des connaissances contextuelles et plus exigeantes du point de vue interculturel et professionnel concernant la ou les régions où elle aura à intervenir lorsqu'elle effectuera son stage. Ce profil est actuellement limité à une dizaine d'étudiants par année et son développement dépend de plusieurs facteurs : bourses à la mobilité, disponibilités de stages à l'étranger et ressources d'encadrement.

2. Le stage d'intervention en communication (relations humaines)

2.1 Objectif général du stage international

Le stage occupe une place essentielle dans le programme comme moment privilégié d'**initiation** à l'intervention en communication et en relations humaines. L'objectif général du stage est de permettre aux stagiaires de perfectionner et d'expérimenter dans une situation réelle et en contexte interculturel les connaissances théoriques et pratiques acquises en cours de formation, tout en offrant à un organisme du pays d'accueil l'occasion de tirer profit d'un tel apport.

Au cours du stage, la stagiaire pourrait être appelée à concevoir, à réaliser et à analyser une intervention dans une perspective de développement des organisations et des communautés sous l'angle des communications et des interactions sociales. Selon l'ampleur du projet, son intervention s'organise à partir de quelques-unes ou de l'ensemble des phases du processus de résolution de problème : analyse de la situation problématique, inventaire des solutions, choix d'une solution, stratégie d'intervention, implantation ou recommandations et évaluation.

Il est important pour l'étudiant de réaliser que le stage est avant tout une situation d'apprentissage qui fera appel à différentes qualités, telles que la flexibilité, la patience, la capacité d'adaptation et surtout notamment l'autonomie. Le choix d'accomplir son stage à l'étranger peut s'avérer d'une grande richesse, tout en pouvant comporter plusieurs difficultés dont il faut être conscient et préparé avant le départ.

2.2 Objectifs spécifiques du stage

Les objectifs spécifiques visent en premier lieu le développement des capacités d'analyse, de planification de l'action et le développement des habiletés d'intervention, de même que la capacité de mener une réflexion critique sur ses interventions professionnelles.

Le stage à l'international vise à permettre un perfectionnement de la formation au niveau des habiletés personnelles de communication liées à l'intervention auprès de personnes et de groupes en milieu interculturel, éloigné. En effet, le stage constitue un moment privilégié pour perfectionner ses habiletés, dépasser ses limites personnelles et raffiner les savoirs et savoir-faire déjà acquis. La stagiaire devra se fixer des objectifs personnels d'apprentissage et identifier des pistes de développement professionnel. Finalement, le contexte international permet à l'étudiant de profiter d'une immersion complète au niveau de la langue, du contexte organisationnel normalement assez différent et de la culture de son pays d'accueil.

2.3 Les modalités pédagogiques

2.3.1 Les pré-requis

Les étudiants doivent avoir complété au moins 60 crédits du programme, dont les cours obligatoires inscrits au cheminement des deux premières années du programme. Leur moyenne académique doit être au minimum de 3/4.3.

Les places sont limitées pour le stage à l'international. Aussi, les étudiantes doivent « présenter un dossier au moins un an avant la date de départ prévu (voir la section Démarches à suivre pour le stage international).

Le dossier est évalué par la responsable du stage à l'international et par la direction du programme; ensuite la réponse est transmise à l'étudiant au cours du mois suivant le dépôt du dossier.

À noter : Les étudiants doivent avoir complété quatre cours pertinents ayant trait à l'international, notamment les cours du profil (voir la liste incluse dans le descripteur du programme), avant leur départ.

2.3.2 L'inscription au stage

Le stage est un cours de 12 crédits (COM6210) auquel la stagiaire s'inscrit à la session où son départ pour l'étranger est prévu. Toutefois, le stagiaire débute sa préparation (non créditée) au stage dès le mois de février de la deuxième année de baccalauréat. Cette première étape dure généralement dix mois.

Voici des activités inhérentes à la première étape du stage :

- La participation obligatoire à des rencontres de préparation au départ.
- La recherche d'un endroit de stage et d'un organisme d'accueil.
- L'entrée en contact avec les gens du milieu afin de mieux cerner la problématique ou le mandat.
- L'élaboration du projet d'intervention à partir de l'information échangée.
- L'obtention d'une lettre stipulant les détails du travail à effectuer à l'étranger.
- La préparation au voyage (informations sur le pays d'accueil, passeport, visa, vaccins, budget, etc.).
- Le perfectionnement de la langue, lorsque nécessaire.

Ces étapes sont essentielles à la réalisation du stage et l'étudiant peut se voir refuser l'inscription au COM6210 si la superviseure juge que sa préparation est insuffisante.

Le stagiaire a la responsabilité de trouver son endroit de stage. En effet, la recherche d'un endroit de stage, l'établissement des premiers contacts et l'amorce d'un projet d'intervention avec l'organisme choisi font partie intégrante de l'expérience des stages.

Pour trouver son lieu de stage, la stagiaire peut avoir recours à son réseau de contacts personnels ou prendre l'initiative d'établir de nouveaux contacts. Le programme met également à la disposition des stagiaires une liste d'organisations internationales ayant déjà accueilli des stagiaires; cette liste est mise à jour à chaque session. Vous pouvez finalement consulter la superviseure en cas de besoin.

3. Les critères d'acceptation d'un projet de stage

- Durée : minimum 2 mois, maximum 4 mois
- Maîtrise de la langue du pays d'accueil
- Participation aux rencontres pré-départ et aux tâches requises
- Connaissance (via distance) de l'organisme d'accueil et des possibilités d'intervention
- Lettre d'acceptation du répondant à l'étranger

La rémunération

Il ne s'agit pas d'un stage rémunéré, mais il peut l'être. De fait, la rémunération, lorsque les organisations d'accueil peuvent l'offrir, peut faciliter l'implication des étudiantes dans leur stage dans la mesure où elle diminue leurs préoccupations financières.

4. Démarches à suivre pour le stage international

Vous êtes prêts à faire le grand saut? Le stage international semble être taillé sur mesure pour vous? Voici la démarche à suivre pour y accéder.

4.1 Comment appliquer pour le stage international?

À la deuxième semaine de la session d'hiver, les étudiants de deuxième année, intéressés à effectuer le stage international doivent déposer un dossier en deux exemplaires incluant les documents suivants :

- Une lettre de présentation (motivation à faire le stage international, type d'intervention et pays privilégié, mentionné la connaissance de la langue du pays si applicable, clientèle avec laquelle vous êtes à l'aise d'intervenir).
- Le curriculum vitae avec la description des acquis et habiletés.
- Le dernier relevé de notes.

Dès votre réponse positive pour le stage international, il est important de commencer à tenir un journal de bord avec toutes les démarches entreprises. Vous serez bien heureux de l'avoir une fois que le rapport d'étape sera à remettre!

4.2 Les bourses

Le 1^{er} mars précédant l'année de votre départ (par exemple, pour un départ à l'été 2007, vous devez déposer avant le 1^{er} mars 2007; pour les départ à l'hiver 2007, vous devez déposer votre demande le 1^{er} mars 2006), vous pouvez appliquer pour la bourse à la

mobilité dans le cadre du programme « Bourses pour des études à l'extérieur du Québec » du Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). Le montant peut varier entre 750\$ ou 1000\$ par mois, selon la destination, pour un maximum de quatre mois.

4.2.1 La présentation du dossier

Pour présenter ce dossier les documents suivants sont nécessaires :

- Le formulaire de candidature (disponible au BCI ou sur leur site Internet).
- Une lettre de motivation (qui doit faire état des raisons qui vous poussent à faire ce séjour à l'étranger, des retombées de celui-ci sur vos études, votre vie personnelle et professionnelle, de vos compétences, des capacités qui vous permettront de mener à terme ce projet (pas plus d'une page). Vous devez adresser cette lettre à l'attention du comité de sélection de votre faculté.
- Une lettre de recommandation d'un professeur de la faculté.
- Une copie de votre relevé de notes le plus récent.
- Une copie de votre certificat de naissance (ou une preuve de citoyenneté canadienne).
- Une copie de votre formulaire de procuration (par ce formulaire, vous autorisez un proche parent ou ami à agir en votre nom en votre absence (par exemple pour récupérer un chèque émis après votre départ). N'oubliez pas de laisser l'original à votre mandataire, sans quoi il n'aura aucun pouvoir (disponible au BCI ou sur leur site).
- Une lettre d'un-e répondant de l'organisme d'accueil qui s'engage à encadrer et évaluer votre travail (cette lettre doit être signée, imprimée sur papier à en-tête et préciser les dates exactes de votre séjour.

Si vous n'avez pas cette lettre encore, remettez la demande de bourse tout de même. Votre dossier sera évalué, et si la bourse vous est accordée, ce sera conditionnellement à la remise de cette lettre.

Toutes ces démarches changent régulièrement, c'est pourquoi nous vous encourageons fortement à visiter le BCI le plus tôt possible.

Pour de plus amples renseignements sur les bourses ou sur le soutien offert par le BCI, consultez leur site Internet : <http://www.unites.uqam.ca/BCI/mobilite.html>.

Pour toutes autres bourses disponibles, consultez le site de l'Aide financière de l'UQÀM.

De plus, en explorant des sites de coopération internationale, certains des stagiaires internationaux ont trouvé des bourses pour lesquelles ils étaient éligibles. Voici quelques sites :

<http://www.cbie.ca/>

<http://www.auf.org/>

<http://www.oqaj.gouv.qc.ca/>

4.2.2 Avant le départ

Le *Bureau de la coopération internationale* offre des rencontres pré-départ qui peuvent servir d'aide mémoire pour plusieurs aspects importants (visa, passeport, logement etc..)

Durant la période d'inscription pour votre dernière session à l'international, vous devez vous inscrire au cours COM6210 (12 crédits).

5. L'encadrement des stagiaires

La situation des stagiaires dans leur milieu d'intervention internationale revêt une certaine complexité. D'une part, elles sont en situation d'expérimentation et d'apprentissage. D'autre part, ils interviennent effectivement dans un milieu qu'ils n'ont pas connu personnellement avant de partir et tentent d'y apporter une contribution, pendant une période assez courte, dans une langue et culture étrangères. L'encadrement de cette démarche d'intervention et d'apprentissage est assuré à la fois par la superviseure et par le répondant dans le milieu d'accueil (dans la mesure du possible). Mais la distance joue un rôle particulier, et rend la situation plus complexe.

5.1 L'encadrement universitaire

À l'**université**, les stagiaires internationaux sont supervisés par une professeure qui les accompagne dans leur démarche pendant toute la durée du stage. La supervision s'effectue en petit groupe composé d'environ dix étudiants. Le stage comporte un certain nombre de rencontres pré-départ qui ont lieu à l'université et qui s'échelonnent sur les deux sessions, pour un total d'environ 60 heures. Elles offrent aux stagiaires un lieu de réflexion, d'intégration, de soutien à leur préparation. Elles leur permettent aussi de bénéficier de l'expérience des autres stagiaires (inquiétudes, peurs, difficultés pour l'obtention de visas, ressources de voyages, assurances, etc.). La présence à ces rencontres est **obligatoire** et toute absence doit être justifiée – les absences non motivées pourront entraîner des pénalités sur la note de l'étudiant. Les journées de rencontre seront pré-établies lors de l'acceptation des étudiants à l'option du stage international.

Globalement et dans les limites de son mandat, la superviseure a pour mission de soutenir les stagiaires face aux difficultés rencontrées dans la réalisation de leur stage. Vu les contraintes du stage international, ce soutien s'effectue normalement par courriel pendant le déroulement du stage.

Le rôle de la superviseure est d'aider les stagiaires à préciser leurs choix en regard de leurs attentes, besoins et préférences, à faire le point sur leur démarche d'apprentissage, à évaluer la pertinence de leurs interventions dans un contexte de stage interculturel à l'étranger.

5.2 L'encadrement dans le milieu d'accueil

Dans l'organisme d'accueil, le stagiaire devrait être encadré par une personne du milieu appelée répondante. Son rôle est de faciliter l'intégration de la stagiaire, de lui offrir information et soutien tout au long du processus d'intervention et de coordonner les activités du stage avec celles de l'organisation.

6. Le déroulement du stage

Le stage s'effectue pendant trois sessions concomitantes qui, généralement, correspondent aux deux principales étapes du stage : la préparation et l'intervention. La préparation inclut la recherche de l'endroit de stage, la connaissance du pays et la familiarisation avec l'organisme d'accueil (par le biais d'autres stagiaires, du site Internet ou d'un contact direct avec celui-ci) et l'élaboration du projet. Cette étape conduit à l'obtention d'une lettre d'acceptation et d'une description du mandat de l'étudiant, dans la mesure du possible. La seconde étape est liée au départ du stagiaire dans son pays d'accueil, l'intervention proprement dite, à son évaluation et à la réalisation d'un rapport de stage.

Le stage requiert un travail régulier et soutenu de la part des stagiaires soit environ 200 heures lors de la première étape pour préparer son intervention et négocier les détails de son travail. La réalisation de l'intervention durant la deuxième étape occupe environ 270 heures, 2 à 4 mois d'intervention à l'étranger, selon l'organisme d'accueil. Ces heures sont une approximation.

6.1 La première étape

L'entrée et l'observation dans le milieu

Une fois trouvé l'endroit du stage, le stagiaire est invité à consulter les documents pertinents de façon à connaître la culture de l'organisme d'accueil, à identifier les possibilités, les contraintes et les ressources du milieu et à développer ou à préciser la problématique ou le mandat. Attention : cette étape peut s'avérer difficile, en raison de la distance!

Le projet d'intervention

À partir de son analyse de la problématique ou du mandat, la stagiaire prépare, en consultation avec son répondant dans le milieu et sa superviseure à l'université, une ébauche d'un projet d'intervention dont les conditions de réalisation apparaîtront dans l'entente de stage.

L'entente de stage

L'entente de stage est un engagement écrit entre le stagiaire et la répondante où sont formulés les objectifs de l'intervention, le plan d'action, l'échéancier, les conditions de réalisation du travail, le partage des responsabilités ainsi que les objectifs d'apprentissage de la stagiaire. Cette entente fait l'objet d'une négociation entre le stagiaire et son répondant et doit être approuvée par la superviseure. Cette étape de négociation est importante, car elle permet aux deux parties de clarifier leurs attentes respectives et de

préciser les modalités de leur collaboration ainsi que les conditions concrètes de travail; elle constitue déjà le début de l'intervention. En effet, l'entente de service et sa négociation établissent d'entrée de jeu des conditions et des directions déterminantes pour la suite de l'intervention. Autant que possible, les tâches du stagiaire doivent être significatives, non répétitives, riches tant au niveau du contenu qu'au niveau de la complexité afin d'offrir un terrain d'apprentissage stimulant. De plus, la marge de manoeuvre de la stagiaire doit être suffisante pour lui permettre une certaine autonomie et la possibilité d'être responsable de son intervention.

D'un point de vue pédagogique, cet instrument amène le stagiaire, une fois rendu dans le pays, à formuler clairement les objectifs de son intervention ainsi que ses objectifs d'apprentissage, à planifier le déroulement de son action et à déterminer les conditions concrètes de son travail. Bien que cette formule engage les deux parties, elle peut être renégociée en tout temps à la demande de l'une ou l'autre des parties. Dans le cas du stage à l'international, les étudiants doivent d'autant plus être conscients de la forte possibilité de modification de l'entente, puisque celle-ci aura été négociée à distance.

6.2 La deuxième étape

L'intervention

La réalisation de l'intervention est sous la responsabilité principale du stagiaire qui en a négocié les termes avec la répondante et qui continue à recevoir le soutien de sa superviseure dans la mesure où l'accès Internet le permet.

Les interventions réalisées par les stagiaires prennent différentes formes, selon les différents secteurs d'activité (santé, communication, éducation, environnement, développement social...) et auprès de diverses clientèles (enfants, jeunes, femmes, groupes sociaux, gens d'affaires), notamment, tout en étant réaliste et modeste :

- Interventions au niveau de **l'organisme d'accueil** : effectuer le diagnostic d'une situation de travail; élaborer et mettre en place un plan de développement, de communication, d'intervention, de relève ou de suivi;
- Interventions au niveau des **groupes de travail** : contribuer à l'amélioration du fonctionnement d'une équipe de travail; gérer des projets ou des équipes; concevoir, dispenser et évaluer un programme de formation;
- Interventions au niveau des **relations entre les personnes** : mettre en place des réseaux de soutien ou de services; procéder à une analyse de besoins, une enquête, une évaluation de pratiques; soutenir l'adaptation au changement et à la gestion des conflits.
- Toute autre intervention jugée pertinente.

7. L'évaluation du stage

L'évaluation du stage se fait à partir de deux rapports de stage distincts que le stagiaire doit remettre à la fin de chacune des deux étapes principales du stage que nous appellerons le rapport d'étape et le rapport final.

Dans l'organisation de son temps, la stagiaire doit prévoir la rédaction de ces deux rapports de stage de manière à respecter les échéances sous peine de compromettre la reconnaissance officielle de son stage. En effet, toute prolongation de ces échéances doit faire l'objet d'une entente écrite entre la superviseure et le stagiaire, sous peine d'échec. En cas d'échec, l'étudiante doit reprendre son stage au complet.

La superviseure de stage est la seule responsable de l'évaluation des stagiaires. Toutefois, la répondante dans le milieu d'accueil est invitée à compléter une grille d'appréciation de la stagiaire portant sur les dimensions suivantes : aisance de communication, analyse et jugement, créativité, disponibilité, intégration au milieu, initiative et autonomie, pertinence des méthodes d'intervention, planification, précision des objectifs visés, sens des responsabilités (voir Annexe B). Sans faire l'objet d'une notation d'ordre pédagogique, cette appréciation du stagiaire par le répondant fait cependant partie intégrante du processus d'encadrement et contient nombre d'informations utiles pour l'amélioration des performances des stagiaires du programme.

7.1 Les modes d'évaluation

L'évaluation suggérée se veut un guide; certaines modalités et ajustements pourront être précisés lors de l'entente d'évaluation entre le groupe de stagiaires et la superviseure.

Les objets d'évaluation

L'évaluation porte sur les deux étapes de stage et sur la participation aux rencontres de supervision. Les critères d'évaluation et une description des rapports à produire sont présentés à l'annexe A. Les grandes lignes de chacun des rapports sont présentées dans la section suivante.

1- Le rapport d'étape

Le rapport d'étape comprend les éléments suivants :

- Une présentation personnelle (dont les motivations à faire le stage international).
- Une synthèse des démarches internes (université, bourses etc.) et externes (organisme d'accueil, pays etc.).
- Une mise en contexte du pays (géo-politique/économique, culturelle et sociale).
- Une présentation de l'organisme d'accueil.
- Le type d'intervention prévue.
- La description des difficultés rencontrées dans le processus (financement, langue, délais).

- La lettre d'acceptation de l'organisme d'accueil qui comprend les détails du mandat dans la mesure du possible.
- Le budget prévu

2- Le rapport final

Le rapport final est fait en deux volets dont l'ensemble constitue le « rapport officiel de stage ».

- Le premier volet a essentiellement pour objet la description de l'intervention réalisée. Cette partie du rapport pourrait être remise à mi-temps de l'intervention, si les conditions à l'étranger le permettent.
- Le second volet concerne l'analyse critique de l'intervention et des apprentissages professionnels. Elle clôt la démarche et permet à la stagiaire d'évaluer son intervention et ses apprentissages en regard des objectifs visés.

Ce rapport couvre l'ensemble de la démarche. Aussi, le stagiaire est fortement encouragé à noter l'ensemble de ses faits et gestes tout au long de son intervention dans un journal de bord. En fait, la préparation, l'élaboration et la rédaction de ce rapport d'analyse critique débute avec le stage lui-même.

ANNEXE A : Consignes et critères d'évaluation

Rappelons que l'évaluation du stage porte essentiellement sur trois objets : les deux rapports et la participation aux rencontres de supervision. Pour toutes les productions écrites, la qualité de la présentation des travaux fait partie des critères pour l'évaluation, incluant la présentation générale du document, sa structure, sa clarté et la qualité de la langue. Toutes les analyses doivent s'appuyer sur un argumentaire et sur des références théoriques pertinentes; la bibliographie consultée doit de plus être annexée.

Dans ce qui suit, nous présentons chacun des objets d'évaluation, de même que leurs critères d'évaluation spécifiques. Nous présentons à la fin de l'annexe la pondération suggérée pour chacune des sections et sous-sections identifiées.

1- Participation aux rencontres de supervision

Les rencontres de supervision favorisent le partage des expériences entre les stagiaires et permet à la superviseure d'assurer un meilleur suivi. La participation aux rencontres de supervision est obligatoire, à moins qu'une entente ne soit intervenue entre le stagiaire et la superviseure. Une absence non justifiée affectera la notation.

La superviseure peut demander aux stagiaires de se préparer aux rencontres de supervision, que ce soit en préparant des fiches, en lisant un document, en faisant une réflexion sur un thème spécifique, en colligeant certains documents pertinents ou en préparant une partie de l'animation des rencontres.

Critères d'évaluation

- Présence et participation aux rencontres de supervision.
- Respect de la préparation demandée pour les rencontres.

2- Rapport d'étape

L'objectif général du rapport d'étape est d'amorcer une réflexion sur les aspects théoriques et pratiques de l'intervention à effectuer dans le cadre du stage.

Le rapport d'étape contient :

La description et l'analyse du processus d'entrée et de négociation du stage, compte environ 15 pages et comprend les éléments énoncés au point 7.1.

Critères d'évaluation

- Exhaustivité : le rapport donne une idée claire du contexte de l'intervention avec un maximum d'informations sur l'organisation.
- Pertinence et cohérence : l'intervention proposée tient compte des informations recueillies et du plan présenté à l'organisme d'accueil.
- Finesse de l'analyse : l'intervention proposée tient compte du milieu et des modèles conceptuels utilisés.

3- Rapport final

Le rapport final comporte deux volets : la description de l'intervention et une analyse critique de l'intervention réalisée et des apprentissages professionnels. Rappelons que le premier volet de ce rapport doit être rédigé de façon formelle (c'est-à-dire qu'il ne doit pas être écrit sous forme de journal de bord), car il pourra être remis à l'organisme d'accueil, lorsque la langue le permet.

Premier volet

Le premier volet permet de décrire l'intervention proprement dite et ses impacts. Cette description doit être la plus rigoureuse possible et exempte d'interprétation, de justification. Les documents produits en cours d'intervention doivent être placés en annexe. Ce volet du rapport compte environ 15 pages et comprend les éléments suivants :

- Le préambule (sur une page) : les points saillants du rapport
- La description du mandat ou du projet dans lequel le stagiaire est intégré : les éléments contextuels et culturels essentiels et le rappel de la problématique, du diagnostic, des objectifs visés.
- Description de l'intervention : le rappel du plan d'action et de ses composantes, la description des actions menées, abandonnées, ajoutées ou réajustées, l'identification des contraintes ou des difficultés, aux différentes étapes du plan d'action, la description du plan d'action modifié, s'il y a lieu (objectifs, actions, échéances, indices de succès).
- Retombées de l'intervention : résultats obtenus (prévus et imprévus), autres effets et impacts dans le milieu s'ils sont connus.
- Prospective et conclusion : recommandations ou suites proposées, conclusion.
- Le matériel validant la démarche d'intervention : tous les documents produits par la stagiaire – les annexes, souvent volumineuses, doivent être identifiées clairement (annexe : titre et page).

Ce premier volet peut être remis au répondant, lorsque la langue le permet.

Critères d'évaluation et pondération pour le premier volet

- Qualité et rigueur de la description (concision et précision tout en conservant les nuances pertinentes).
- Capacité de bien distinguer les retombées.
- Capacité de formuler adéquatement et de manière réaliste des recommandations.
- Capacité de bien personnaliser les propos en développant une prospective et une conclusion.
- Qualité du matériel produit en cours d'intervention : originalité ou créativité des documents produits; pertinence des actions ou des outils développés.

Deuxième volet

L'analyse critique de l'intervention réalisée et des apprentissages professionnels constitue le deuxième volet du rapport final.

a) L'analyse de l'intervention

L'analyse critique de l'intervention compte pour environ 10 pages et peut comprendre les éléments suivants :

- une analyse a posteriori de la planification et du déroulement de l'intervention ainsi que les impacts de l'intervention dans le milieu ;
- une analyse du milieu de stage, de son organisation formelle et informelle, des objectifs de l'intervention, de la ou des stratégies d'intervention utilisées et du plan d'action réalisé. Il faut expliquer dans quelle mesure l'identification initiale de la problématique s'est révélée juste ou erronée, en prenant une distance critique et en considérant la distance interculturelle;
- une analyse du déroulement de l'intervention en regard de la planification et de l'échéancier, de la manière dont les acteurs concernés ont été impliqués et de la manière dont le stagiaire a réagi face à des situations en milieu interculturel;
- une analyse des impacts de l'intervention (comment les résultats obtenus s'articulent avec les objectifs) incluant une présentation de moyens et de stratégies alternatifs ayant pu être envisagés;
- une évaluation de la pertinence de l'intervention et des approches utilisées, surtout par rapport à un stage international;
- l'identification et l'analyse de quelques leçons dont la stagiaire tire de cette expérience d'intervention, en incluant des références à la préparation et à l'encadrement pré-départ.

b) L'analyse des apprentissages professionnels

Pour son analyse des apprentissages professionnels, le stagiaire analyse son comportement professionnel durant son expérience de stage en s'appuyant sur les apprentissages réalisés dans les autres cours du programme. Cette analyse compte environ 5 pages et comprend les éléments suivants :

- une analyse de l'organisation personnelle de la stagiaire, c'est-à-dire la manière dont elle a géré son temps, ses façons habituelles de réagir et de gérer les relations interculturelles et son stress au cours de l'intervention;
- une analyse de la qualité de l'implication du stagiaire en termes de ses interactions avec la répondante et avec les membres de l'organisation, des stratégies utilisées et de leurs résultats, de la manière dont il a rempli son rôle de stagiaire, de la crédibilité qu'on lui a accordée, de l'utilisation de ses compétences et de ses ressources, de la capacité du milieu à appliquer les recommandations ou suggestions liées à l'intervention et des résultats concrets de l'intervention; de la capacité de partager des perspectives et de relativiser son expérience ; de sa facilité à prendre une distance entre la théorie et la pratique;
- une analyse de sa participation aux rencontres de supervision, c'est-à-dire sa préparation aux rencontres de supervision, son ouverture et sa capacité manifeste d'autocritique, sa participation (dynamique, soutenue et intéressée), son utilisation des outils proposés par la superviseure et le groupe, la manière dont il a profité de l'encadrement pour son développement personnel et professionnel.

Critères d'évaluation des deux volets

Les deux volets de l'analyse (l'intervention et les apprentissages) seront évalués en fonction des critères suivants :

- Qualité de l'argumentation pour l'analyse et pour les auto-évaluations des apprentissages professionnels, autant positives que critiques.
- Finesse, profondeur et nuances de l'analyse.
- Intégration de concepts.
- Pertinence des citations pour l'enrichissement des propos.
- Sens critique.

Pondération

Le tableau ci-dessous présente la pondération pour les différents objets d'évaluation.

Participation aux rencontres de supervision		20 %
Rapport d'étape		20 %
- Description du pays et de l'organisme d'accueil et du mandat d'intervention	10 %	
- Analyse de la recherche de stage et de la préparation	10 %	
Rapport final		60 %
Rapport descriptif de l'intervention	20 %	
Analyse critique de l'intervention réalisée	30 %	
Analyse critique des apprentissages professionnels	10 %	

ANNEXE B : Formulaire d'appréciation des répondants

VEUILLEZ INDIQUER VOTRE DEGRÉ DE SATISFACTION EN REGARD DES ÉNONCÉS DE CHACUNE DES

DIMENSIONS PRÉSENTÉES EN UTILISANT L'ÉCHELLE SUIVANTE :

Code Signification En d'autres mots...

N / A Ne s'applique pas

1 Insatisfaisant Ne correspond pas aux attentes

2 Plus ou moins satisfaisant Se situe en deçà des attentes

3 Satisfaisant Correspond aux attentes

4 Très satisfaisant Dépasse les attentes

5 Exceptionnel Mérite une mention particulière

Intégration dans le milieu

Énoncé N/A 1 2 3 4 5

Le ou la stagiaire s'est présenté aux personnes concernées par son stage.

Les contacts avec les personnes touchées par le stage ont été facilités par le ou la stagiaire.

Le ou la stagiaire a saisi la culture du milieu

Le ou la stagiaire a contribué à la mise en place d'un bon climat de travail lors de son stage.

De façon générale, le ou la stagiaire a su bien s'intégrer dans le milieu de stage.

Planification et organisation

Énoncé N/A 1 2 3 4 5

Le ou la stagiaire a su bien identifier les besoins du milieu.

Le ou la stagiaire a élaboré un plan d'action en collaboration avec le milieu.

Des objectifs précis et réalistes ont été proposés par le ou la stagiaire.

Des difficultés et des alternatives ont été soulignées par le ou la stagiaire.

Le ou la stagiaire a clairement établi et respecté l'échéancier proposé.

Motivation et souci d'excellence

Énoncé N/A 1 2 3 4 5

Le mandat proposé par le ou la stagiaire était pertinent et réaliste.

Le travail du ou de la stagiaire était consciencieux.

Le ou la stagiaire participait aux décisions reliées à son stage.

Par son travail, le ou la stagiaire a communiqué son enthousiasme au milieu.

Le ou la stagiaire a recherché l'excellence dans son travail.

Politique des stages CRH Page 17

Habiletés de communication

Énoncé N/A 1 2 3 4 5

Le ou la stagiaire a fait preuve d'une écoute attentive durant son

stage.

Les documents proposés par le ou la stagiaire étaient clairs et pertinents.

Les commentaires du ou de la stagiaire ont contribué à enrichir les relations.

Le ou la stagiaire a régulièrement posé des questions liées à l'atteinte des objectifs de son stage.

Capacité d'analyse et de synthèse

Énoncé N/A 1 2 3 4 5

Le travail du ou de la stagiaire a soulevé d'intéressants éléments d'information.

Le travail du ou de la stagiaire était cohérent avec l'entente de service.

Le travail du ou de la stagiaire a davantage tenu compte de l'essentiel que de l'accessoire.

Le travail du ou de la stagiaire a contribué à une meilleure compréhension de la problématique.

Sens des responsabilités et autonomie

Énoncé N/A 1 2 3 4 5

Le travail du ou de la stagiaire a favorisé la prise en charge de la problématique par le milieu.

Le travail du ou de la stagiaire a stimulé le milieu.

Le travail du ou de la stagiaire a respecté les caractéristiques du milieu.

Le ou la stagiaire a reconnu l'importance et l'implication du milieu.

Le travail du ou de la stagiaire a aidé le milieu par rapport à la problématique identifiée.

Politique des stages CRH Page 18

Initiative et créativité

Énoncé N/A 1 2 3 4 5

Le ou la stagiaire s'est montré ouvert à la nouveauté.

Le ou la stagiaire a ajusté rapidement son travail aux imprévus.

Le travail du ou de la stagiaire a stimulé les initiatives.

Méthodes et techniques d'intervention

Énoncé N/A 1 2 3 4 5

Le la stagiaire a mis à profit sa connaissance des diverses théories et pratiques de l'intervention liées à son stage.

Le ou la stagiaire a présenté et expliqué au milieu les méthodes qu'il ou elle utilise.

Le ou la stagiaire a fait preuve d'une bonne maîtrise des techniques d'intervention.

Persévérance

Énoncé N/A 1 2 3 4 5

La motivation du ou de la stagiaire était évidente.

Le ou la stagiaire a respecté les étapes de l'intervention proposée.

Le ou la stagiaire tenait à mener le mandat à terme.

Le ou la stagiaire a fait preuve de persévérance dans la poursuite des objectifs de son stage.

Politique des stages CRH Page 19

Appréciation globale du ou de la stagiaire

Exceptionnel : *le ou la stagiaire mérite que son travail obtienne une mention particulière.*

Très satisfaisant : *le ou la stagiaire a pleinement satisfait aux exigences et a rempli son mandat au-delà de mes attentes.*

Satisfaisant : *le ou la stagiaire a satisfait aux exigences de son mandat de stage.*

Plus ou moins satisfaisant : *le ou la stagiaire a plus ou moins satisfait aux exigences de son mandat de stage.*

Insatisfaisant : *le ou la stagiaire a éprouvé des difficultés majeures à répondre aux exigences de son mandat de stage.*

La qualité du travail du ou de la stagiaire est-elle demeurée constante durant le stage ?

Oui Non

Si vous pouviez refaire l'expérience, sélectionneriez-vous le même ou la même stagiaire ?

Oui Non

Parmi les affirmations suivantes, laquelle correspond le mieux à votre sentiment général

quant au travail de votre stagiaire?

Son travail m'a ...

fortement déçu(e)

un peu déçu(e)

laissé indifférent(e)

satisfait(e)

comblé(e).

Si vous avez d'autres commentaires, il nous ferait plaisir de les lire :

Politique des stages CRH Page 20